



Fasken Martineau, un cabinet canadien actif sur la scène internationale



par Raymond Chrétien

Aujourd'hui, conseiller stratégique au sein du cabinet d'avocats canadien Fasken Martineau, Raymond Chrétien a été ambassadeur du Canada en France, aux États-Unis, en Belgique, au Mexique et au Congo. Au cours de sa carrière, il a notamment œuvré comme Sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures de son pays et comme Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies dans la région des Grands Lacs, en Afrique. Il nous livre ici quelques réflexions sur l'intérêt du partenariat entre nos deux pays, en plus de décrire brièvement les services d'accompagnement offerts par son cabinet, à l'intention des entreprises désireuses de faire affaire au Canada.

Fasken Martineau (www.fasken.com) est un cabinet canadien chef de file dans les domaines du droit des affaires et du litige au Canada.

Le cabinet compte plus de 640 avocats répartis dans des bureaux à Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec, ainsi qu'à Londres, Johannesburg et New York. Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. est une société de personnes à responsabilité limitée et comprend des sociétés juridiques professionnelles.

De passage en France dans le cadre d'une mission en télécommunications, j'ai été heureux de constater récemment que la qualité des relations entre nos deux pays s'inscrit dans la continuité. Après trois années passées ici en qualité d'ambassadeur du Canada, de 2000 à 2003, c'est toujours un plaisir pour moi de revenir, et de voir que l'amitié qui nous lie se décline encore au présent.

Les liens historiques et politiques qui nous unissent depuis quatre siècles sont un terrain favorable à un partenariat que tous les acteurs économiques souhaitent à la hauteur de cette amitié. Nous partageons des valeurs communes au plan diplomatique, politique, culturel et scientifique, et la coopération entre nos gouvernements s'étend aujourd'hui à toutes les sphères d'influence de nos sociétés respectives. La France est le 3^e plus important investisseur étranger au Canada, tandis que son activité économique se traduit par la présence d'environ 500 entreprises sur notre territoire. Pour sa part, le Canada occupe le 12^e rang

pour ses investissements en terre française. Quant au volume de nos échanges commerciaux, avec seulement 7,5 milliards de dollars canadiens, il représente un potentiel encore sous-exploité, laissant ainsi un espace économique à conquérir pour les entreprises françaises.

Réussir à s'implanter au Canada

Or, réussir à s'implanter dans un autre pays, pour une entreprise, requiert une connaissance approfondie des aspects de sa réalité socioéconomique, politique et culturelle qui peuvent avoir un impact sur le succès de l'opération. Savoir où s'adresser, par exemple, pour pouvoir naviguer dans un nouvel environnement législatif et réglementaire, ou pour obtenir des conseils stratégiques, ne va pas sans l'aide de ressources expertes. Accompagner les entreprises ou les particuliers qui désirent faire affaire au Canada fait partie de la mission du cabinet d'avocats Fasken Martineau et du panier de services que ses 640 avocats dispensent à leurs clients. En tant que 4^e plus important cabinet au Canada, il possède des bureaux dans

toutes les grandes villes du pays, en plus de ceux situés à Londres, New York et Johannesburg. Il figure comme chef de file en droit des affaires et du litige ainsi qu'en droit minier et possède une réputation de premier plan notamment en fusion et acquisition d'entreprises, télécommunications, financement bancaire, fiscalité, etc. La clientèle est internationale et ses conseillers juridiques agissent dans le cadre de projets ayant cours tant dans les Amériques qu'en Europe, en Afrique ou au Moyen-Orient. Leurs conseils portent entre autres sur l'obtention de permis, l'investissement étranger, la réglementation et les partenariats public-privé.

Désireux de contribuer au renforcement du partenariat économique entre nos pays, le cabinet que je représente possède l'expertise pour faciliter vos démarches, vous conseiller et vous soutenir dans vos projets d'expansion.

À cet égard, il me ferait grand plaisir d'accueillir vos représentants à nos bureaux afin de leur présenter les membres de notre équipe et la gamme de nos services. ■